

FONCTION PUBLIQUE

22 mars :

**LA FSU,
SE BAT**

**Grève et mobilisations
dans la Fonction publique
pour gagner la reconnaissance
de notre travail !**

Des réformes, certes, mais pour quoi faire ?

Suite à la remise de deux rapports sur l'enseignement professionnel, l'un par la voie scolaire (en lycées professionnels), l'autre par l'apprentissage patronal, le « en même temps » de Macron va se traduire en fait par le « tout pour l'apprentissage » ! **Pour le SNUEP-FSU, c'est inadmissible !**

Manifestations du 22 mars 2018 :

- Périgueux - 10h30 - Palais de Justice
- Bergerac - 10h30 - Palais de Justice
- Sarlat - 15h - Palais de Justice
- Bordeaux - 13h30 - Place de la République
- Mont de Marsan - 15h - Gare de Mont de Marsan
- Agen - 12h - Place de la Préfecture
- Pau - 14h30 - Place de Verdun
- Bayonne - 10h30 - Place Sainte-Ursule

**NON A LA DESTRUCTURATION DE
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC**

RETRAITÉS

UN 15 MARS A LA HAUTEUR DE LA COLÈRE DES RETRAITÉ·ES

Emmanuel Macron «ne sent pas la colère...»
En même temps, les retraités·es étaient dans la rue le 15 mars !

44 Nantes : 3 000	42 Saint-Etienne : 2 000	59 Valenciennes : 1 200
44 Saint-Nazaire : 4 500	76 Le Havre : 2 500	59 Lille : 2 000
67 Strasbourg : 3 000	76 Rouen : 2 000	38 Grenoble : 2 000
68 Mulhouse : 1 500	61 Alençon : 600	17 La Rochelle : 1 300
68 Colmar : 650	56 Vannes : 600	17 Saintes : 800
83 Toulon : 2 000	35 Rennes : 2 200	17 Rochefort : 800
89 Auxerre : 650	29 Concarneau : 600	28 Chartres : 1 000
36 Châteauroux : 1 000	22 Lannion : 800	06 Nice : 2 000
56 Lorient : 2 500	35 Saint-Malo : 500	01 Bourg-en-Bresse : 300
22 Saint-Brieuc : 1 000	29 Quimper : 1 000	66 Perpignan : 1 000
19 Tulle : 1 000	29 Morlaix : 1 000	41 Blois : 1 000
14 Caen : 2 000	29 Brest : 2 000	41 Vendôme : 350
27 Evreux : 1 250	73 Chambéry : 1 000	32 Auch : 800
64 Pau : 2 000	71 Chalon-sur-Saône : 700	69 Lyon : 3 000
82 Montauban : 1 000	73 Albertville : 400	33 Bordeaux : 3 000
18 Bourges : 800	62 Arras : 200	03 Moulins : 1 400
18 Vierzon : 400	62 Boulogne : 200	42 Roanne : 800
18 Saint-Amand : 170	62 Béthune : 300	37 Tours : 2 000 ...

Non à la réforme de la retraite

ToutEduC / Voie professionnelle : les inquiétudes du SNUEP

Le SNUEP a publié un communiqué dans lequel il alerte le ministre de l'éducation nationale sur certaines de ces mesures qui "risquent de déstabiliser fortement la voie professionnelle scolaire sans améliorer les parcours de réussite des jeunes".

Le syndicat FSU de l'enseignement professionnel souligne notamment que "la mise en place de secondes à 'familles de métiers' impliquera inéluctablement une déprofessionnalisation des formations qui sera préjudiciable à l'insertion des jeunes". Il ajoute que : "la généralisation de cette mesure, qui implique de fait la transformation d'un bac pro en 3 ans en un bac pro en 2 ans, déstructurera complètement certaines filières opérantes dont les savoirs professionnels sont reconnus et où les poursuites d'études sont satisfaisantes".

Les modules "insertion professionnelle" et "poursuite d'études"

Le SNUEP signale "sa forte inquiétude concernant le choix d'un module 'insertion professionnelle' ou 'poursuite d'études' en classe de terminale" et rappelle que "le bac, même professionnel, devait rester le premier grade universitaire et que le choix d'un module plutôt qu'un autre ne devait pas fermer l'accès à une poursuite ou une reprise d'études des jeunes".

Constatant que "la seconde est une classe centrale dans le parcours des jeunes et nécessite des conditions d'études améliorées", le syndicat propose "un dédoublement systématique de tous les enseignements". Il préconise aussi une révision des programmes pour "réintroduire des savoirs généraux et professionnels ambitieux". Face aux difficultés rencontrées par certains LP, le SNUEP demande la mise en œuvre d'une "carte nationale de l'éducation prioritaire".

Mouvement Intra

De nombreux collègues concernés par le mouvement intra nous ont contacté, dans un grand désarroi de ne pas pouvoir consulter la liste des postes vacants, même si tout poste est susceptible d'être vacant !

Pour les postes SPEA enseignement en BTS, il est important de savoir que même s'ils sont étiquetés Lxxx, les PLP peuvent y postuler. Nos commissaires paritaires restent à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche. Et surtout leur transmettre vos projets avant validation définitive.

→ Notre permanence est assurée du mardi au vendredi de 14h à 17h30

→ Vos mails (snuepaquitaine@gmail.com) sont traités rapidement

→ Les barres d'entrées se trouvent sur notre [Espace Mutations](#)

→ Le site du rectorat de Bordeaux (siam) indique que le serveur sera ouvert à partir du 13 mars 2018 à 14h00. Ainsi les collègues concernés par le mouvement Intra peuvent :

- Consulter et éventuellement modifier leur dossier
- Saisir leurs vœux de mutation

→ **Planning des réunions Intra : convocation et demande d'autorisation d'absence sur notre [Espace Mutations](#)**

□ **Le lundi 19 mars 2018 de 9h à 12h.** LP André CAMPA, 29 Avenue Joliot Curie, 64110 Jurançon

□ **Le mardi 20 mars 2018 de 14h à 17h.** LP Marcel Dassault, 3 Rue Châteaubriand, 33695 Mérignac

□ **Le mardi 20 mars 2018 de 14h à 17h.** Au local syndical 26 Rue Paul MAMERT 33800 BORDEAUX

□ **Le mardi 20 mars 2018 de 9h30 à 11h30.** Lycée des métiers Sud Périgord Hélène Duc, 35Bis Boulevard Chanzy, 24100 Bergerac

□ **Le mercredi 21 mars 2018 de 14h à 17h.** Lycée Borda de Dax, 7 Avenue Paul Doumer, 40100 Dax

□ **Le mercredi 21 mars 2018 de 14h à 17h.** Au local syndical 26 Rue Paul MAMERT 33800 BORDEAUX

□ **Le vendredi 23 mars 2018 de 12h à 14h.** ESPE, 160, av de Verdun - 33 705 Mérignac / Salle E 104.

□ **Le vendredi 23 mars 2018 de 14h à 17h.** Au local syndical 26 Rue Paul MAMERT 33800 BORDEAUX

Hors Classe

La circulaire académique ([Espace Gérer sa carrière](#)) reprend le cadre général fixé par la circulaire nationale, puis elle précise les conditions de recueil des avis qui se déclinent en 3 catégories. A l'issue de la phase de constitution des dossiers par les ayants droit, les chefs d'établissements et les inspecteurs formuleront un avis via I-Prof à compter du jeudi 22 mars jusqu'au mardi 4 avril.

EN VERTU DE QUOI ?

Nos lycées professionnels accueillent aujourd'hui 670.000 élèves. Ils font partie de l'histoire de l'éducation nationale et ont permis à des millions d'élèves, en 60 ans, d'être diplômés et de s'insérer positivement dans la vie active. Nous avons tous de nombreux exemples de ces réussites. Certes, tout n'y est pas parfait mais n'oublions pas de préciser que depuis près de 10 ans, nos établissements ne sont plus pris en considération par la hiérarchie et les politiques. Nos gamins n'intéressent pas les élites et nos LP servent avant tout de variable d'ajustement en réduisant les formations et les postes. Les conditions de travail se dégradent, le burn out gagne des collègues, les moyens sont en berne, le métier de PLP est déconsidéré...tout est fait pour ne parler des LP qu'en termes d'échec, de violence, de relégation... ! Malgré tout cela, les personnels enseignants résistent et les passions sont souvent là avec des réussites éclatantes, des projets passionnants, des pratiques pédagogiques innovantes...

Mais aujourd'hui, on ne peut plus taire notre colère, on ne peut plus accepter les « réformes » qu'on veut nous imposer dans le seul but de donner tous les pouvoirs de la formation pro au MEDEF et aux branches professionnelles !

En vertu de quoi l'enseignement professionnel public devrait se mettre à genoux devant la formation par apprentissage ? En vertu de quoi les élèves des catégories sociales les moins favorisées devraient recevoir moins d'heures d'enseignement dans établissements scolaires ? En vertu de quoi, nos inspecteurs de l'EN, payés par l'état, se rendent tour à tour dans nos établissements pour vendre aux enseignants les vertus de l'apprentissage patronal ? En vertu de quoi les chefs d'établissements, les chefs de travaux, les gestionnaires perçoivent-ils des primes s'ils accueillent une UFA dans leur lycée ? En vertu de quoi les apprentis que nous accueillons serviraient-ils à arrondir les fins de mois parce que l'état bloque les salaires ? En vertu de quoi parle-t-on d'excellence de l'apprentissage quand 46 % des gamins en hôtellerie/cuisine ne vont pas au bout de leur cursus de formation (10 % en lycées pros) ? En vertu de quoi tout est fait pour passer sous silence le fait que les apprentis ont été victimes de 11057 accidents du travail en 2015 (au moins 4 jours d'arrêt), de 3157 accidents de trajet et de 11 décès (pour nos élèves en stages, 156, 38, 0) ? En vertu de quoi les patrons qui veulent de moins en moins d'éducation nationale pour former les jeunes comme ils l'entendent, continuent-ils de percevoir des centaines de millions de l'état et donc de nos impôts ? En vertu de quoi une société libérale est en droit de mettre à mal le service public et de nous donner des leçons quand elle n'est là que pour servir les intérêts de quelques-uns ?

Au moment où l'histoire bascule, on ne peut accepter cela sans rien dire. Et on ne peut accepter non plus que les communicants et les thuriféraires de l'apprentissage ne répondent jamais à ces questions. Commençons-par là et après on verra !

Franchement la coupe est pleine. Au SNUEP-FSU, nous ne participerons pas à cette destruction massive de l'enseignement professionnel public ! Trop, c'est trop !

Christian Sauce

Pour l'enseignement professionnel
SNUEP > Ne lâchons rien!
F.S.U.